

## AIDE-MÉMOIRE

Réunion du Groupe d'experts (EGM)

Systeme continental de suivi-évaluation et de rapports

Du 30 au 31 octobre 2017  
Acacias Hotel  
Djibouti (République de Djibouti)

## Contexte

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) est un mécanisme d'auto-surveillance dont l'objectif est d'encourager l'adoption de politiques, normes et pratiques en vue de promouvoir la stabilité politique, une croissance économique élevée, un développement durable et une intégration économique régionale accélérée grâce à l'échange d'expériences et au renforcement des meilleures pratiques, y compris l'identification des lacunes et l'évaluation des besoins des pays participants dans le domaine du renforcement des capacités. À ce jour, trente-cinq (35) États membres de l'Union africaine ont volontairement adhéré au MAEP, dont vingt (55 %) ont achevé leur processus d'évaluation par les pairs et sont actuellement engagés dans la mise en œuvre de leurs programmes d'action nationaux respectifs (PNA).

Le programme de revitalisation du MAEP est entré dans sa deuxième année en début 2017. La première année (2016) aura été un succès sur tous les plans. Grâce au travail abattu en cette année, le MAEP dispose pour la première fois depuis sa création, d'un instrument juridique solide et clair sous la forme d'un Statut, adopté provisoirement le 26 août 2016 par le Forum africain d'évaluation par les pairs. Il attend d'être adopté définitivement par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA au cours de leur prochain Sommet. Toujours pour la première fois de son histoire, le MAEP met en œuvre son propre programme d'activités sur la base du Plan stratégique quinquennal adopté par le Forum au cours de la même réunion d'août 2016.

De plus, la 28<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement a décidé d'élargir le mandat du MAEP au suivi de la mise en œuvre et à la supervision de surveillance et d'évaluation des principaux domaines de gouvernance du continent, plus particulièrement l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable. Ces progrès ont consolidé davantage le rôle du MAEP comme locomotive du programme de gouvernance en Afrique et restauré la confiance dans la valeur et la crédibilité du processus.

En mars 2017, un forum sur la méthodologie s'est tenu à Midrand (Johannesbourg). Au cours de ce forum, la nécessité d'un système de suivi-évaluation au niveau continental a été notée, afin de veiller et d'informer sur les résultats des principales activités de gouvernance d'après les indicateurs de réalisation, de rendement, de résultat et d'impact des activités tels que définis dans les programmes d'action nationaux (PAN) des pays, et à la synthèse des bonnes pratiques et des leçons apprises.

Conscient de ces progrès, le MAEP s'est engagé dans un processus de Suivi centré sur les résultats et d'évaluation comme outil clé de gestion pour l'évaluation des performances. À cet effet, le Secrétariat du MAEP a adopté le Suivi centré sur les résultats pour mesurer et évaluer les progrès accomplis dans le cadre de son programme de développement tel que défini dans son Plan stratégique. Le but étant de créer un système de suivi-évaluation systématique, simplifié mais tourné vers les résultats, fiable et efficace, qui fait le lien entre les politiques d'une part, et la mise en œuvre des programmes et les résultats, d'autre part. Le Plan institutionnel continental du Secrétariat du MAEP pour le suivi des performances

tel que défini dans le Plan stratégique quinquennal est fondé sur un cadre de résultats qui lie les stratégies avec les résultats et les rendements susceptibles d'être mesurés d'après les objectifs et indicateurs convenus, à réaliser à court et à moyen terme.

## **Le Système continental SER**

Le système continental de suivi-évaluation et de rapports (SER) définira les processus et procédures essentiels, nécessaires à la mise en œuvre efficace et efficiente des plans d'action nationaux et des recommandations des rapports d'évaluation de pays. Cela se fera par l'utilisation d'outils et de systèmes robustes, afin de dresser des rapports fiables en temps réel ou à intervalles réguliers sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des plans d'action nationaux et autres programmes du MAEP. Le Système continental de suivi-évaluation et de rapports servira également d'outil proactif de prise de décision, de planification et d'information, ou encore de système d'alerte précoce pour la détection et/ou la gestion des causes probables de conflit et/ou des failles de gouvernance. Le Système continental SER sera également un outil et une plateforme de réédition des comptes.

## **Objectifs de la réunion d'experts**

L'objectif premier de cette réunion de validation est de rassembler les principaux experts et représentants des États membres du MAEP, spécialistes des questions de gouvernance, de suivi et d'évaluation, pour procéder à l'examen du projet de rapport de suivi-évaluation concernant sa structure, son contenu et l'approche de son élaboration, ainsi que les recommandations pour améliorer la qualité du document et le caractère pratique des recommandations et mesures à mettre en œuvre qui y sont contenues.

Cette réunion vise plus particulièrement à servir de cadre au MAEP et aux experts en suivi-évaluation pour un examen rigoureux du document de projet proposé par la CEA et revu en interne par le Secrétariat du MAEP et la CEA, et de pouvoir faire des propositions pertinentes.

## **Résultat attendu**

Au terme de la réunion, il est attendu que les experts aient examiné le projet de rapport et formulé des recommandations détaillées en vue de l'élaboration du rapport final.

## **Format de la réunion**

La réunion d'experts sera entièrement participative, avec des échanges interactifs et des exposés faits par des experts de la Commission de l'UA, du Secrétariat du MAEP, des groupes de réflexion, de la CEA, ainsi que des consultants indépendants. L'atelier sera organisé en séances plénières où l'on examinera toutes les parties du document de SER.

## Documentation

Les documents suivants seront mis à la disposition des participants :

- Projet final du Système continental de suivi-évaluation et de rapports du MAEP ;
- Aide-mémoire ;
- Projet d'ordre du jour de la réunion d'experts ;
- Exposés et principales recommandations des experts au cours de la réunion.

## Participants

- Membres du Panel des éminentes personnalités du MAEP
- Membres du Bureau du Comité consultatif des NGC
- Membres du Secrétariat du MAEP
- Experts de la Commission de l'UA
- Experts du NEPAD
- Experts de la CEA
- Communautés économiques sous régionales
- Experts indépendants en suivi-évaluation du MAEP

## Partenariats

La réunion d'experts est organisée conjointement par le Secrétariat du MAEP et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

## Contacts

M. Jean-Yves Adou  
Chef de la Division Gestion des connaissances et Suivi-évaluation  
Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)  
Johannesbourg (Afrique du Sud)  
Tél. : +27112563400  
Courriel : [Jean.Adou@aprm-au.org](mailto:Jean.Adou@aprm-au.org)

Mme Hodane Youssouf  
Spécialiste de l'administration publique  
Division du développement des capacités (CDD)  
Point focal MAEP  
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)  
Addis-Abeba (Éthiopie)  
Tél : +251-11-544-5486  
Courriel : [youssouf@un.org](mailto:youssouf@un.org)